

Safe Orthopaedics lance une augmentation de capital de 8,4 M€ avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS)

Engagement de souscription de KISCO, filiale du groupe japonais Otsuka Medical Devices

- ▶ Montant pouvant être portée à 9,6 M€ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension
- ▶ Engagements de souscription de 6,3 M€, provenant de fonds de premier plan et de la société japonaise KISCO, partenaire stratégique de Safe Orthopaedics (cf. communiqué d'aujourd'hui)
- ▶ Parité de souscription : 7 actions nouvelles pour 8 actions existantes
- ▶ Prix de souscription : 0,40 euro par action nouvelle
- ▶ Période de négociation des DPS : du 14 juin au 25 juin 2018
- ▶ Période de souscription : du 18 juin au 27 juin 2018

Eragny-sur-Oise, le 12 juin 2018 à 7h30 CEST – SAFE ORTHOPAEDICS (FR0012452746 – SAFOR), société spécialisée dans la conception et la commercialisation d'implants et d'instruments à usage unique améliorant le traitement mini-invasif des pathologies de la fracture du rachis, annonce aujourd'hui le lancement d'une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (« DPS ») pour un montant brut de 8,4 millions d'euros prime incluse, en cas de souscription à hauteur de 100%, pouvant être porté à 9,6 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la clause d'extension.

Objectifs de l'augmentation de capital

Le produit de l'émission des actions nouvelles est destiné à fournir à Safe Orthopaedics des moyens financiers supplémentaires principalement pour :

- renforcer l'activité directe en France, en Allemagne et au Royaume-Uni,
- initier des études marketing structurantes pour appuyer sa force commerciale,
- développer de nouveaux produits afin de compléter sa gamme.

« En concentrant nos efforts commerciaux sur la commercialisation directe en Europe, qui génère de meilleures marges, et sur le segment dynamique des fractures vertébrales, Safe Orthopaedics a retrouvé le chemin d'une croissance porteuse, » commente Pierre Dumouchel, Co-fondateur et Directeur général de Safe Orthopaedics. « L'accélération du développement consistera notamment à recruter de nouveaux commerciaux, à proposer de nouvelles technologies mini-invasives et à créer de nouveaux partenariats stratégiques, commerciaux ou technologiques, comme celui annoncé aujourd'hui avec la société KISCO, filiale du groupe Otsuka Medical Devices, pour distribuer les produits de Safe Orthopaedics au Japon, le 3^{ème} marché le plus important au monde. »

François-Henri Reynaud, Directeur financier de Safe Orthopaedics, ajoute : « *Le soutien financier de notre partenaire KISCO et d'investisseurs de renom tels que Idinvest, Ostrum ou Keren Finance, illustre parfaitement le renouveau de Safe Orthopaedics et le succès de la stratégie initiée il y a deux ans. Grâce à notre modèle d'instruments à usage unique qui permet de générer plus de trésorerie que les acteurs traditionnels qui supportent le coût de remplacement des instruments réutilisables, le financement de notre croissance reste maîtrisée. L'augmentation de capital que nous lançons aujourd'hui est une étape clé pour atteindre plus rapidement nos objectifs de rentabilité.* »

Principales modalités de l'augmentation de capital

L'augmentation de capital sera réalisée avec maintien du DPS et entraînera la création de 20 912 213 actions nouvelles au prix unitaire de 0,40 euro représentant un produit brut, prime d'émission incluse, de 8 364 885 euros. Ce nombre d'actions nouvelles est susceptible d'être porté à un maximum de 24 049 044 actions en cas d'exercice intégral de la clause d'extension de 15 % du montant initial de l'émission, soit un produit brut, prime d'émission incluse, de 9 619 618 euros.

Chaque actionnaire de la Société recevra 1 DPS par action enregistrée comptablement sur son compte-titres à l'issue de la journée comptable du 13 juin 2018.

Les DPS confèrent à un actionnaire le droit de souscrire en priorité à un nombre d'actions nouvelles proportionnel au nombre d'actions qu'il possède, afin que sa participation au capital de la Société ne soit pas diluée.

Les DPS seront cotés et négociables à compter du 14 juin 2018 jusqu'au 25 juin 2018 sur le marché réglementé Euronext Paris sous le code ISIN FR0013342730.

A défaut d'exercice des DPS avant le 27 juin 2018 ou de cessions de ces DPS avant le 25 juin 2018, ils deviendront caducs et leur valeur sera nulle.

8 DPS permettront à leurs titulaires de souscrire :

- à titre irréductible à 7 actions nouvelles ;
- à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils désireraient en sus de celui leur revenant du fait de l'exercice de leurs droits à titre irréductible.

La valeur théorique de chaque DPS est de 0,0521 euro, sur la base du cours de clôture de l'action Safe Orthopaedics le 8 juin 2018, soit 0,51 euro.

Le prix de souscription fait apparaître une décote de 21,57% par rapport au cours de clôture de l'action Safe Orthopaedics le 8 juin 2018 et une décote de 12,79% sur la valeur théorique de l'action ex-droit.

Pour exercer leurs droits préférentiels de souscription, les titulaires devront en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier habilité à tout moment entre le 18 juin 2018 et le 27 juin 2018 inclus et payer le prix de souscription correspondant. Les droits préférentiels de souscription non exercés seront caducs de plein droit à la fin de la période de souscription, soit le 27 juin 2018 à la clôture de la séance de bourse.

L'offre sera ouverte au public uniquement en France.

Engagements de souscription

La somme des engagements de souscription des principaux actionnaires et des investisseurs tiers s'élève à 6 295 000 euros représentant 75,26 % de l'émission (cf. paragraphe 5.2.2 de la Note d'Opération).

Garantie

L'émission ne fait pas l'objet d'un contrat de garantie. Néanmoins, il est à noter que l'augmentation de capital fait l'objet d'engagements de souscription portant sur 75,26% du montant de l'émission.

Calendrier indicatif

1 ^{er} juin 2018	Publication au BALO de l'avis de suspension de l'exercice des BSPCE et BSA et de la conversion des OCA
8 juin 2018	Début du délai de suspension de l'exercice des BSPCE et des BSA et de la conversion des OCA
11 juin 2018	Décision du Directeur général agissant sur subdélégation du Conseil d'administration, de réaliser une augmentation de capital dans le cadre de la délégation consentie par l'Assemblée Générale
11 juin 2018	Visa de l'AMF sur le Prospectus
12 juin 2018	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffusion d'un communiqué : <ul style="list-style-type: none"> - annonçant l'obtention du visa sur le Prospectus et les modalités de mise à disposition du Prospectus - décrivant les principales caractéristiques de l'augmentation de capital ▪ Diffusion par Euronext de l'avis d'émission
13 juin 2018	Publication au BALO de l'avis d'information aux titulaires de BSPCE et aux porteurs de BSA et d'OCA
14 juin 2018	Détachement et début des négociations des droits préférentiels de souscription sur le marché Euronext Paris
18 juin 2018	Ouverture de la période de souscription
25 juin 2018	Fin de la cotation des droits préférentiels de souscription.
26 juin 2018 à 00H00	<i>Record date</i> de l'assemblée générale des actionnaires
27 juin 2018	Clôture de la période de souscription
28 juin 2018	Assemblée générale des actionnaires de la Société statuant sur les comptes de l'exercice 2017
4 juillet 2018	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Centralisation des souscriptions ▪ Date d'exercice éventuel de la clause d'extension par la Société ▪ Diffusion d'un communiqué de la Société annonçant le résultat des souscriptions ▪ Diffusion par Euronext de l'avis d'admission des Actions Nouvelles indiquant le montant définitif de l'augmentation de capital et indiquant le barème de répartition pour les souscriptions à titre réductible ▪ Émission des Actions Nouvelles
6 juillet 2018	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Règlement-Livraison des Actions Nouvelles ▪ Admission des Actions Nouvelles aux négociations sur Euronext Paris



Chef de File et Teneur de Livre



Conseil de la Société

Informations accessibles au public

Des exemplaires du prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 11 juin 2018 sous le numéro 18-235 (le « Prospectus »), composé du document de référence enregistré le 11 juin 2018 sous le numéro R.18-050 et d'une note d'opération (incluant le résumé du Prospectus), sont disponibles sans frais auprès de Safe Orthopaedics (Allée Rosa Luxemburg, Parc des Bellevues, Bâtiment le Californie, 95610 Eragny-Sur-Oise), ainsi que sur les sites Internet de Safe Orthopaedics (www.SafeOrtho.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Safe Orthopaedics attire l'attention du public sur les risques figurant au chapitre 4 du document de référence et au chapitre 2 de la note d'opération.

Prochains rendez-vous financiers

- Chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2018, le 10 juillet 2018 (après bourse)

À propos de Safe Orthopaedics

Créée en 2010, Safe Orthopaedics est une société française de technologie médicale dont l'objectif est de proposer les technologies les plus sûres pour le traitement des fractures de la colonne vertébrale. Livrés stériles, tous les implants ainsi que leur instrumentation à usage unique sont disponibles pour le chirurgien à tout moment et quel que soit l'endroit. Ces technologies facilitent l'approche mini-invasive qui réduisent les risques de contamination et d'infection, et ce, dans l'intérêt du patient. Protégés par 17 familles de brevets, les kits SteriSpine™ sont homologués CE et approuvés par la FDA. La société est basée à Eragny-sur-Oise (95) et emploie 37 collaborateurs.

Pour plus d'informations : www.SafeOrtho.com

Contacts

Safe Orthopaedics
François-Henri Reynaud
Directeur Administratif & Financier
Tél. : +33 (0)1 34 21 50 00
investors@safeorthopaedics.com



Relations Investisseurs

NewCap
Julien Perez / Valentine Brouchet
Tél. : +33 (0)1 44 71 94 94 / SafeOrtho@newcap.eu

Relations Presse

Ulysse Communication
Bruno Arabian / +33 (0)6 87 88 47 26 / barabian@ulyse-communication.com
Nicolas Daniels / +33 (0)6 63 66 59 22 / ndaniels@ulyse-communication.com

Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou de souscription, ou la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, telle que modifiée et telle que transposée dans chacun des États membres de l'Espace Economique Européen (la « Directive Prospectus »).

S'agissant des États membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet du présent communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres. En conséquence, les valeurs mobilières objet du présent communiqué peuvent être offertes dans les Etats membres uniquement : (a) à des personnes morales qui sont des investisseurs qualifiés tels que définis dans la Directive Prospectus ; ou (b) dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre et à condition qu'une telle offre ne requière pas la publication par la Société d'un prospectus conformément aux dispositions de l'article 3 de la Directive Prospectus ou d'un supplément au prospectus conformément aux dispositions de l'article 16 de la Directive Prospectus.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient s'adressent et sont destinés uniquement aux personnes (i) qui sont situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) qui sont des professionnels en matière d'investissements (« investment professionals ») au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (le « Financial Promotion Order ») ou (iii) qui sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) du Financial Promotion Order (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, « high net worth companies, unincorporated associations etc. ») ou (iv) sont des personnes auxquelles une invitation ou une incitation à s'engager dans une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) peut être légalement communiquée ou transmise (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble dénommées, les « Personnes Habilitées »). Toute invitation, offre ou accord en vue de la souscription ou l'achat de valeurs mobilières objet du présent communiqué est uniquement accessible aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé(e) que par les Personnes Habilitées. Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par toute personne autre qu'une Personne Habilitée. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ni une quelconque sollicitation de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Les valeurs mobilières objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act ») et ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act. Les valeurs mobilières de la société n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et la Société n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique.

La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Ce communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Visa n° 18-235 en date du 11 juin 2018 de l'AMF

Le résumé se compose d'une série d'informations clés, désignées sous le terme d'« **Eléments** », qui sont présentés en cinq sections A à E et numérotés de A.1 à E.7.

Ce résumé contient l'ensemble des Eléments devant figurer dans le résumé d'un prospectus relatif à cette catégorie de valeurs mobilières et à ce type d'émetteur. Tous les Eléments ne devant pas être renseignés, la numérotation des Eléments dans le présent résumé n'est pas continue.

Il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être fournie au sujet d'un Elément donné qui doit figurer dans le présent résumé du fait de la catégorie de valeurs mobilières et du type d'émetteur concernés. Dans ce cas, une description sommaire de l'Elément concerné figure dans le résumé avec la mention « sans objet ».

Section A – Introduction et avertissements		
A.1	Avertissement au lecteur	<p>Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus.</p> <p>Toute décision d'investir dans les titres financiers qui font l'objet de l'offre au public ou dont l'admission aux négociations sur un marché réglementé est demandée doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus par l'investisseur.</p> <p>Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de l'Union Européenne ou parties à l'accord sur l'Espace Economique Européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.</p> <p>Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris, le cas échéant, sa traduction, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.</p>
A.2	Consentement de l'émetteur sur l'utilisation du Prospectus	Sans objet.
Section B – Emetteur		
B.1	Raison sociale et nom commercial	Safe Orthopaedics (« Safe Orthopaedics » ou la « Société » et, avec ses filiales consolidées, le « Groupe »)
B.2	Siège social / Forme juridique / Droit applicable / Pays	<ul style="list-style-type: none">- Siège social : Parc des Bellevues, Allée Rosa Luxemburg, Bâtiment le Californie – 95610 Eragny-sur-Oise, France.- Forme juridique : Société anonyme à conseil d'administration.- Droit applicable : Droit français.- Pays d'origine : France.

<p>B.3</p>	<p>Nature des opérations et principales activités</p>	<p>Créée en 2010, Safe Orthopaedics conduit une activité de conception, fabrication et commercialisation d'implants et d'instruments destinés à sécuriser la chirurgie de la colonne vertébrale par arthrodèse (fusion). Le Groupe a développé la gamme de produits SteriSpine sur la base d'une technologie brevetée d'implants stériles et d'instruments mini-invasive à usage unique et stériles. Cette technologie se distingue de la concurrence qui propose des modules contenant implants et instruments réutilisables, que l'hôpital doit gérer et stériliser entre chaque chirurgie.</p> <p>La chirurgie du dos s'adresse à des patients ayant subi un traumatisme et/ou souffrant de douleurs chroniques et réfractaires. L'ostéosynthèse et l'arthrodèse sont les chirurgies de la colonne vertébrale avec implants les plus fréquemment pratiquées. Elles ont a pour objectif de stabiliser un segment de la colonne vertébrale et/ou bloquer une ou plusieurs des articulations intervertébrales de la colonne pour permettre la fusion de plusieurs vertèbres par la pose d'implants de fusion (vis, tiges, plaques, cages).</p> <p>Dans l'état de l'art, l'implantation requiert de nombreux instruments réutilisables conçus et destinés à répondre au besoin d'une approche chirurgicale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'approche à ciel ouvert (grande incision du patient) : les instruments sont plutôt de géométries simples et robustes dans le temps. Ces instruments sont facilement maîtrisés par les chirurgiens et leurs équipes médicales • L'approche mini-invasive (toute petite incision) : les instruments sont très sophistiqués par leurs géométries très fines, canulées donc fragiles et nécessitent des opérations de démontable/montage complexe à chaque opération de nettoyage/stérilisation. Utilisation après utilisation, leurs qualités peuvent être altérées rendant le geste chirurgical moins précis. La formation nécessaire à leur usage peut réfreiner les chirurgiens et équipes médicales à leur utilisation en routine. <p>La gamme SteriSpine combine implants stériles et instruments mini-invasifs de nouvelle génération :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instruments principalement conçus à partir d'un polymère haute performance : Le procédé de mise en forme (injection versus l'usinage du métal) offre plus de liberté de conception améliorant ainsi l'ergonomie et la performance mécanique, réduit significativement leur coût de fabrication rendant l'instrument à usage unique économiquement possible. L'utilisation d'instruments neufs à chaque chirurgie garantie un geste chirurgical. • Les instruments sont délivrés stériles supprimant les processus complexes de nettoyage, de décontamination, et de stérilisation des instruments mini-invasifs. Leur disponibilité 7j/7 24h/24 sécurise la chirurgie quelques soient les conditions de planification, comme par exemple le traitement d'une fracture accidentelle opérée en urgence. <p>Le Groupe est le pionnier des kits complets d'implants et d'instruments à usage unique sécurisant la chirurgie mini-invasive instrumentée avec des implants de fusion, ayant relevé l'important défi technologique du passage du réutilisable à l'usage unique pour la chirurgie mini-invasive instrumentée de la colonne vertébrale, et plus particulièrement sur une des chirurgies rachidiennes les plus complexes : la fusion lombaire.</p> <p>La gamme SteriSpine est couverte par 17 familles de brevets, accordés ou à différents stades d'enregistrement, dans 4 grandes catégories (traçabilité, implants, instruments, association implants et instruments).</p> <p>Le technologie SteriSpine est dotée du marquage CE et d'une homologation FDA¹, permettant leur commercialisation possible dans l'ensemble de la</p>
-------------------	--	---

		<p>Communauté Européenne et aux Etats-Unis et une homologation facilitée dans le reste du monde. Elle comprend à ce jour trois lignes de produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SteriSpine PS ancillaire stérile et à usage unique; associé aux vis pédiculaires OAK (vis à correction d'anatomie) et CYPRESS (vis cimentable pour les patients ostéoporotiques), • SteriSpine LC ancillaire stérile et à usage unique associé aux cages CEDAR pour les pathologies dégénératives par voie transforaminale (TLIFF) et ELM par voie postérieure (PLIF); • SteriSpine CC ancillaire stérile et à usage unique associé aux cages WALNUT pour les pathologies dégénératives cervicales. <p>Au premier trimestre 2018, le groupe annonce avoir franchi le cap significatif du 10 000ième kit chirurgical vendu dans le monde. Ainsi le Groupe a établi les fondations lui permettant d'accélérer sa pénétration du marché des implants rachidiens estimé à près de 12 MdsUS\$ à fin 2014², et attendu en croissance de 5,6% par an à horizon 2021³. Le groupe étant principalement focalisé sur le marché européen, le marché adressable par les technologies SteriSpine est estimé à 1,13Mds€.</p>
B4.a	Principales tendances récentes ayant des répercussions sur l'émetteur et ses secteurs d'activité	<p>Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2018 est en hausse de +22% et s'élève à 931 K€.</p> <p>Les ventes françaises progressent de +15%. La croissance légèrement inférieure aux attentes de la société s'explique par la réorganisation d'une zone commerciale historique et le temps investi pour l'intégration et la formation des deux nouveaux vendeurs arrivés fin 2017. Les quatre autres commerciaux affichent une croissance de plus de +30% sur leurs zones respectives.</p> <p>Dans le reste du monde, les ventes progressent de +30% grâce à une solide croissance des distributeurs historiques en Europe et des distributeurs plus récents en Amérique Latine.</p> <p>Par ailleurs, les ventes en Allemagne contribuent à la croissance du chiffre d'affaires dans le reste du monde à hauteur de 27%. Elles traduisent le démarrage effectif des forces commerciales en Allemagne, amorcé au quatrième trimestre 2017, et le début de l'utilisation en routine des technologies de Safe Orthopaedics dans des centres de traumatologie, universitaires et/ou militaires, qui sont des signes prometteurs pour les trimestres à venir.</p>

1 Food and Drug Administration vise l'agence américaine qui autorise la mise sur le marché des médicaments et dispositifs médicaux aux Etats-Unis.

2 Source: Technavio Insights, Global Spinal Implant Market 2014-2018, Septembre 2014

3 Source: Technavio Insights, Global Spinal Implant Market 2014-2018, Septembre 2014

B.5	Description du groupe et de la place de l'émetteur dans le groupe	<p>Safe Orthopaedics détient deux filiales à 100% tel que présenté ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Safe Orthopaedics LLC, société américaine, dont le siège social est situé au 1 700 W Irving Park Rd, Suite 303, Chicago IL 60613, Etats Unis. <p>Après des premiers résultats mitigés, et compte tenu du potentiel de Safe Orthopaedics sur les marchés européens, le Conseil d'administration de Safe Orthopaedics a décidé, lors de sa séance du 1^{er} mars 2016, de mettre en sommeil l'activité de sa filiale Safe Orthopaedics LLC.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Safe Orthopaedics Limited, société britannique, dont le siège social est situé au International House 24 Holborn Viaduct London EC1A 2BN, en Angleterre. <p>La filiale opère la commercialisation directe des produits Safe Orthopaedics sur le territoire britannique grâce à une force commerciale constituée de 4 commerciaux acquise le 31 mai 2018 auprès de son ancien distributeur britannique QSpine.</p>																																																																																																																																																																										
B.6	Principaux actionnaires	<p>A la date du Prospectus, le capital de Safe Orthopaedics s'élève à 2.389.967,70 euros, divisé en 23.899.677 actions ordinaires de 0,10 euro de valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées.</p> <p>Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital de Safe Orthopaedics à la date du Prospectus, sur une base non diluée et sur une base diluée, avant l'émission des Actions Nouvelles.</p> <table border="1" data-bbox="496 875 1551 1597"> <thead> <tr> <th colspan="9">Principaux actionnaires à la date du Prospectus</th> </tr> <tr> <th rowspan="2">Actionnaires</th> <th colspan="4">Sur une base non diluée</th> <th colspan="4">Sur une base diluée⁽¹⁾</th> </tr> <tr> <th>Nombre d'actions</th> <th>Nombre de droit de vote</th> <th>% capital</th> <th>% droit de vote</th> <th>Nombre d'actions</th> <th>Nombre de droit de vote</th> <th>% du capital</th> <th>% droit de vote</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pierre Dumouchel</td> <td>272 727</td> <td>522 727</td> <td>1,14%</td> <td>1,80%</td> <td>542 515</td> <td>792 515</td> <td>1,83%</td> <td>2,27%</td> </tr> <tr> <td>Total dirigeants mandataires sociaux</td> <td>272 727</td> <td>522 727</td> <td>1,14%</td> <td>1,80%</td> <td>542 515</td> <td>792 515</td> <td>1,83%</td> <td>2,27%</td> </tr> <tr> <td>Total salariés</td> <td>250 000</td> <td>500 000</td> <td>1,05%</td> <td>1,72%</td> <td>849 424</td> <td>1 099 424</td> <td>2,87%</td> <td>3,15%</td> </tr> <tr> <td>Total autres fondateurs et consultants</td> <td>683 333</td> <td>1 365 666</td> <td>2,86%</td> <td>4,69%</td> <td>1 142 519</td> <td>1 824 852</td> <td>3,85%</td> <td>5,24%</td> </tr> <tr> <td>Titres auto détenus</td> <td>85.535</td> <td>-</td> <td>0,36%</td> <td>-</td> <td>85.535</td> <td>-</td> <td>0,29%</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Kurma Biofonds</td> <td>5 315 130</td> <td>8 796 353</td> <td>22,24%</td> <td>30,22%</td> <td>5 549 048</td> <td>9 030 271</td> <td>18,72%</td> <td>25,91%</td> </tr> <tr> <td>TLP European Investments</td> <td>2 581 647</td> <td>2 581 647</td> <td>10,80%</td> <td>8,87%</td> <td>2 581 647</td> <td>2 581 647</td> <td>8,71%</td> <td>7,41%</td> </tr> <tr> <td>Fred Goad</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>52 632</td> <td>52 632</td> <td>0,18%</td> <td>0,15%</td> </tr> <tr> <td>IdInvest⁽²⁾</td> <td>2 731 655</td> <td>2 918 023</td> <td>11,43%</td> <td>10,02%</td> <td>5 420 975</td> <td>5 607 343</td> <td>18,29%</td> <td>16,09%</td> </tr> <tr> <td>Michael DeMane</td> <td>567 721</td> <td>983 927</td> <td>2,38%</td> <td>3,38%</td> <td>763 159</td> <td>1 179 365</td> <td>2,57%</td> <td>3,38%</td> </tr> <tr> <td>Yorkville</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>846 600</td> <td>846 600</td> <td>2,86%</td> <td>2,43%</td> </tr> <tr> <td>Alain Coudray</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>377 323</td> <td>377 323</td> <td>1,27%</td> <td>1,08%</td> </tr> <tr> <td>Marie Landel</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>20 000</td> <td>20 000</td> <td>0,07%</td> <td>0,06%</td> </tr> <tr> <td>Total investisseurs</td> <td>11 196 153</td> <td>15 279 950</td> <td>46,85</td> <td>52,49%</td> <td>15 611 384</td> <td>16 695 181</td> <td>52,66%</td> <td>56,51%</td> </tr> <tr> <td>Flottant</td> <td>11 411 929</td> <td>11 439 640</td> <td>47,75%</td> <td>39,30%</td> <td>11 411 929</td> <td>11 439 640</td> <td>38,50%</td> <td>32,82%</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>23 899 677</td> <td>29 107 983</td> <td>100%</td> <td>100%</td> <td>29 643 307</td> <td>34 851 613</td> <td>100%</td> <td>100%</td> </tr> </tbody> </table> <p>(1) Sur la base d'un capital totalement dilué, c'est-à-dire en prenant pour hypothèse que l'ensemble des bons de souscription d'actions et bons de souscription de créateurs d'entreprise sont exercés, et que l'ensemble des obligations convertibles émises par la Société sont converties en actions. A la date du présent document, l'exercice de l'ensemble de ces valeurs mobilières donnant accès au capital permettrait la souscription de 5 743 630 actions nouvelles, dont 694 975 actions qui pourraient être émises par exercice des BSA en circulation, 1 044 899 actions qui pourraient être émises par exercice des BSPCE en circulation et 4 003 756 actions qui pourraient être émises par exercice des obligations convertibles en circulation. Ces actions nouvelles représenteraient une dilution potentielle d'environ 23% sur la base du capital existant à ce jour et d'environ 19% sur la base du capital dilué. La dilution en droit de vote serait de 16%. Il s'agit ici du nombre maximal d'actions pouvant être émis, sur la base de l'hypothèse de prix d'émission la plus basse possible (c'est-à-dire au nominal soit 0,10€).</p> <p>(2) Au travers de trois fonds gérés par IdInvest Partners</p> <p>A la date du Prospectus, et sur la base des informations portées à la connaissance de la Société, il n'existe pas d'actionnaire, autre que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus, détenant plus de 5% du capital de la Société.</p>	Principaux actionnaires à la date du Prospectus									Actionnaires	Sur une base non diluée				Sur une base diluée ⁽¹⁾				Nombre d'actions	Nombre de droit de vote	% capital	% droit de vote	Nombre d'actions	Nombre de droit de vote	% du capital	% droit de vote	Pierre Dumouchel	272 727	522 727	1,14%	1,80%	542 515	792 515	1,83%	2,27%	Total dirigeants mandataires sociaux	272 727	522 727	1,14%	1,80%	542 515	792 515	1,83%	2,27%	Total salariés	250 000	500 000	1,05%	1,72%	849 424	1 099 424	2,87%	3,15%	Total autres fondateurs et consultants	683 333	1 365 666	2,86%	4,69%	1 142 519	1 824 852	3,85%	5,24%	Titres auto détenus	85.535	-	0,36%	-	85.535	-	0,29%	-	Kurma Biofonds	5 315 130	8 796 353	22,24%	30,22%	5 549 048	9 030 271	18,72%	25,91%	TLP European Investments	2 581 647	2 581 647	10,80%	8,87%	2 581 647	2 581 647	8,71%	7,41%	Fred Goad	-	-	-	-	52 632	52 632	0,18%	0,15%	IdInvest ⁽²⁾	2 731 655	2 918 023	11,43%	10,02%	5 420 975	5 607 343	18,29%	16,09%	Michael DeMane	567 721	983 927	2,38%	3,38%	763 159	1 179 365	2,57%	3,38%	Yorkville	-	-	-	-	846 600	846 600	2,86%	2,43%	Alain Coudray	-	-	-	-	377 323	377 323	1,27%	1,08%	Marie Landel	-	-	-	-	20 000	20 000	0,07%	0,06%	Total investisseurs	11 196 153	15 279 950	46,85	52,49%	15 611 384	16 695 181	52,66%	56,51%	Flottant	11 411 929	11 439 640	47,75%	39,30%	11 411 929	11 439 640	38,50%	32,82%	Total	23 899 677	29 107 983	100%	100%	29 643 307	34 851 613	100%	100%
Principaux actionnaires à la date du Prospectus																																																																																																																																																																												
Actionnaires	Sur une base non diluée				Sur une base diluée ⁽¹⁾																																																																																																																																																																							
	Nombre d'actions	Nombre de droit de vote	% capital	% droit de vote	Nombre d'actions	Nombre de droit de vote	% du capital	% droit de vote																																																																																																																																																																				
Pierre Dumouchel	272 727	522 727	1,14%	1,80%	542 515	792 515	1,83%	2,27%																																																																																																																																																																				
Total dirigeants mandataires sociaux	272 727	522 727	1,14%	1,80%	542 515	792 515	1,83%	2,27%																																																																																																																																																																				
Total salariés	250 000	500 000	1,05%	1,72%	849 424	1 099 424	2,87%	3,15%																																																																																																																																																																				
Total autres fondateurs et consultants	683 333	1 365 666	2,86%	4,69%	1 142 519	1 824 852	3,85%	5,24%																																																																																																																																																																				
Titres auto détenus	85.535	-	0,36%	-	85.535	-	0,29%	-																																																																																																																																																																				
Kurma Biofonds	5 315 130	8 796 353	22,24%	30,22%	5 549 048	9 030 271	18,72%	25,91%																																																																																																																																																																				
TLP European Investments	2 581 647	2 581 647	10,80%	8,87%	2 581 647	2 581 647	8,71%	7,41%																																																																																																																																																																				
Fred Goad	-	-	-	-	52 632	52 632	0,18%	0,15%																																																																																																																																																																				
IdInvest ⁽²⁾	2 731 655	2 918 023	11,43%	10,02%	5 420 975	5 607 343	18,29%	16,09%																																																																																																																																																																				
Michael DeMane	567 721	983 927	2,38%	3,38%	763 159	1 179 365	2,57%	3,38%																																																																																																																																																																				
Yorkville	-	-	-	-	846 600	846 600	2,86%	2,43%																																																																																																																																																																				
Alain Coudray	-	-	-	-	377 323	377 323	1,27%	1,08%																																																																																																																																																																				
Marie Landel	-	-	-	-	20 000	20 000	0,07%	0,06%																																																																																																																																																																				
Total investisseurs	11 196 153	15 279 950	46,85	52,49%	15 611 384	16 695 181	52,66%	56,51%																																																																																																																																																																				
Flottant	11 411 929	11 439 640	47,75%	39,30%	11 411 929	11 439 640	38,50%	32,82%																																																																																																																																																																				
Total	23 899 677	29 107 983	100%	100%	29 643 307	34 851 613	100%	100%																																																																																																																																																																				

B.7	Informations financières historiques clés sélectionnées	Les informations financières historiques sélectionnées par Safe Orthopaedics et figurant ci-dessous sont extraites des comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2015, 2016 et 2017 préparés conformément aux normes IFRS.																																																														
		L'attention des lecteurs est attirée sur les notes en annexe aux comptes de Safe Orthopaedics.																																																														
		Bilan résumé																																																														
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Actif (en milliers d'euros)</th> <th>31/12/17</th> <th>31/12/16</th> <th>31/12/15</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Immobilisations incorporelles</td> <td>100</td> <td>289</td> <td>483</td> </tr> <tr> <td>Immobilisations corporelles</td> <td>521</td> <td>660</td> <td>837</td> </tr> <tr> <td>Immobilisations financières</td> <td>66</td> <td>45</td> <td>44</td> </tr> <tr> <td>Total des actifs non courants</td> <td>686</td> <td>994</td> <td>1.363</td> </tr> <tr> <td>Stock et encours</td> <td>1.963</td> <td>2.072</td> <td>1.957</td> </tr> <tr> <td>Créances clients et autres comptes rattachés</td> <td>938</td> <td>680</td> <td>546</td> </tr> <tr> <td>Actif d'impôt courant</td> <td>534</td> <td>320</td> <td>400</td> </tr> <tr> <td>Autres actifs courants</td> <td>199</td> <td>272</td> <td>271</td> </tr> <tr> <td>Trésorerie et équivalents de trésorerie</td> <td>3.739</td> <td>3.664</td> <td>5.918</td> </tr> <tr> <td>Total des actifs courants</td> <td>7.372</td> <td>7.009</td> <td>9.093</td> </tr> <tr> <td>Total des actifs</td> <td>8.058</td> <td>8.004</td> <td>10.457</td> </tr> </tbody> </table>	Actif (en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16	31/12/15	Immobilisations incorporelles	100	289	483	Immobilisations corporelles	521	660	837	Immobilisations financières	66	45	44	Total des actifs non courants	686	994	1.363	Stock et encours	1.963	2.072	1.957	Créances clients et autres comptes rattachés	938	680	546	Actif d'impôt courant	534	320	400	Autres actifs courants	199	272	271	Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.739	3.664	5.918	Total des actifs courants	7.372	7.009	9.093	Total des actifs	8.058	8.004	10.457														
		Actif (en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16	31/12/15																																																											
		Immobilisations incorporelles	100	289	483																																																											
		Immobilisations corporelles	521	660	837																																																											
		Immobilisations financières	66	45	44																																																											
		Total des actifs non courants	686	994	1.363																																																											
		Stock et encours	1.963	2.072	1.957																																																											
Créances clients et autres comptes rattachés	938	680	546																																																													
Actif d'impôt courant	534	320	400																																																													
Autres actifs courants	199	272	271																																																													
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.739	3.664	5.918																																																													
Total des actifs courants	7.372	7.009	9.093																																																													
Total des actifs	8.058	8.004	10.457																																																													
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Passif (en milliers d'euros)</th> <th>31/12/17</th> <th>31/12/16</th> <th>31/12/15</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Capital social</td> <td>2.390</td> <td>1.454</td> <td>1.374</td> </tr> <tr> <td>Prime d'émission</td> <td>29.135</td> <td>24.095</td> <td>23.036</td> </tr> <tr> <td>Titres en autocontrôle</td> <td>(69)</td> <td>(80)</td> <td>(105)</td> </tr> <tr> <td>Réserves</td> <td>(23.824)</td> <td>(19.097)</td> <td>(12.647)</td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'exercice</td> <td>(6.575)</td> <td>(6.005)</td> <td>(6.566)</td> </tr> <tr> <td>Total des capitaux propres</td> <td>1.058</td> <td>367</td> <td>5.092</td> </tr> <tr> <td>Emprunts et dettes financières à long terme</td> <td>4.887</td> <td>5.820</td> <td>3.138</td> </tr> <tr> <td>Autres passifs non courants</td> <td>49</td> <td>105</td> <td>229</td> </tr> <tr> <td>Total des passifs non courants</td> <td>4.937</td> <td>5.925</td> <td>3.367</td> </tr> <tr> <td>Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme</td> <td>297</td> <td>187</td> <td>289</td> </tr> <tr> <td>Dettes fournisseurs et autres comptes rattachés</td> <td>936</td> <td>795</td> <td>919</td> </tr> <tr> <td>Autres dettes</td> <td>820</td> <td>695</td> <td>726</td> </tr> <tr> <td>Provisions - courant</td> <td>10</td> <td>35</td> <td>63</td> </tr> <tr> <td>Total des passifs courants</td> <td>2.064</td> <td>1.712</td> <td>1.998</td> </tr> <tr> <td>Total des passifs</td> <td>8.058</td> <td>8.004</td> <td>10.457</td> </tr> </tbody> </table>	Passif (en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16	31/12/15	Capital social	2.390	1.454	1.374	Prime d'émission	29.135	24.095	23.036	Titres en autocontrôle	(69)	(80)	(105)	Réserves	(23.824)	(19.097)	(12.647)	Résultat de l'exercice	(6.575)	(6.005)	(6.566)	Total des capitaux propres	1.058	367	5.092	Emprunts et dettes financières à long terme	4.887	5.820	3.138	Autres passifs non courants	49	105	229	Total des passifs non courants	4.937	5.925	3.367	Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	297	187	289	Dettes fournisseurs et autres comptes rattachés	936	795	919	Autres dettes	820	695	726	Provisions - courant	10	35	63	Total des passifs courants	2.064	1.712	1.998	Total des passifs	8.058	8.004	10.457
Passif (en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16	31/12/15																																																													
Capital social	2.390	1.454	1.374																																																													
Prime d'émission	29.135	24.095	23.036																																																													
Titres en autocontrôle	(69)	(80)	(105)																																																													
Réserves	(23.824)	(19.097)	(12.647)																																																													
Résultat de l'exercice	(6.575)	(6.005)	(6.566)																																																													
Total des capitaux propres	1.058	367	5.092																																																													
Emprunts et dettes financières à long terme	4.887	5.820	3.138																																																													
Autres passifs non courants	49	105	229																																																													
Total des passifs non courants	4.937	5.925	3.367																																																													
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	297	187	289																																																													
Dettes fournisseurs et autres comptes rattachés	936	795	919																																																													
Autres dettes	820	695	726																																																													
Provisions - courant	10	35	63																																																													
Total des passifs courants	2.064	1.712	1.998																																																													
Total des passifs	8.058	8.004	10.457																																																													
Extraits du compte de résultat																																																																
<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Compte de résultat (en milliers d'euros)</th> <th colspan="3">Exercice clos le</th> </tr> <tr> <th>31/12/17</th> <th>31/12/16</th> <th>31/12/15</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total produits opérationnels courants</td> <td>3.110</td> <td>2.385</td> <td>2.532</td> </tr> <tr> <td>Dont chiffre d'affaires</td> <td>3.110</td> <td>2.365</td> <td>2.498</td> </tr> <tr> <td>Total charges opérationnelles nettes</td> <td>8.511</td> <td>(8.488)</td> <td>(9.750)</td> </tr> <tr> <td>Total résultat opérationnel</td> <td>(5.401)</td> <td>(6.104)</td> <td>(7.218)</td> </tr> </tbody> </table>	Compte de résultat (en milliers d'euros)	Exercice clos le			31/12/17	31/12/16	31/12/15	Total produits opérationnels courants	3.110	2.385	2.532	Dont chiffre d'affaires	3.110	2.365	2.498	Total charges opérationnelles nettes	8.511	(8.488)	(9.750)	Total résultat opérationnel	(5.401)	(6.104)	(7.218)																																									
Compte de résultat (en milliers d'euros)		Exercice clos le																																																														
	31/12/17	31/12/16	31/12/15																																																													
Total produits opérationnels courants	3.110	2.385	2.532																																																													
Dont chiffre d'affaires	3.110	2.365	2.498																																																													
Total charges opérationnelles nettes	8.511	(8.488)	(9.750)																																																													
Total résultat opérationnel	(5.401)	(6.104)	(7.218)																																																													

		courant			
		Résultat net de la période	(6.575)	(6.005)	(6.566)
		Résultat net par action (en euros)	(0,28)	(0,41)	(0,45)
		Extraits du tableau de flux de trésorerie			
		Tableau de flux de trésorerie (en milliers d'euros)	Exercice clos le		
			31/12/17	31/12/16	31/12/15
		Résultat net	(6.575)	(6.005)	(6.566)
		Capacité d'autofinancement	(6.016)	(5.504)	(5.635)
		Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(4.930)	(5.796)	(6.501)
		Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(109)	(138)	(525)
		Flux de trésorerie liés aux activités de financement	5.116	3.679	11.944
		Variation de trésorerie	75	(2.255)	4.926
		A l'exception des évolutions intervenues depuis le 31 mars 2018 relatives à la trésorerie et à l'endettement de Safe Orthopaedics qui sont décrites dans le Prospectus, aucun changement significatif n'est intervenu dans la situation financière de Safe Orthopaedics depuis le 31 décembre 2017.			
B.8	Informations financières pro forma clés sélectionnées	Sans objet.			
B.9	Prévision ou estimation de bénéfice	Sans objet.			
B.10	Réserves sur les informations financières historiques	Sans objet.			
B.11	Fonds de roulement net	<p>A la date du présent document, Safe Orthopaedics ne dispose pas d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie pour les 12 prochains mois.</p> <p>La trésorerie disponible du Groupe au 31 mars 2018 qui s'élève à 1,9 millions d'euros permettra à Safe Orthopaedics de poursuivre ses activités jusqu'à début août 2018.</p> <p>Compte tenu des plans de développement de Safe Orthopaedics, le montant net supplémentaire de trésorerie permettant de combler l'insuffisance de fonds de roulement et nécessaire à la poursuite des activités de Safe Orthopaedics au cours des 12 prochains mois est estimé à 3 millions d'euros.</p> <p>La présente augmentation de capital constitue la solution privilégiée par la Société pour financer la poursuite de ses activités nécessaires à son développement au cours des douze prochains mois suivant la date de visa du Prospectus.</p> <p>En cas de réalisation partielle de l'augmentation de capital à 6 273 664 euros, soit 75% de l'augmentation de capital envisagée, la Société pourra faire face à ses besoins de trésorerie durant les douze prochains mois à compter de la date du Prospectus. Il est par ailleurs précisé que cette augmentation de capital fait l'objet d'intentions de souscription à hauteur de 6 295 000 euros, soit 75,26 % de l'opération, de la part de 10 actionnaires et investisseurs tiers.</p> <p>Dans l'hypothèse où les conditions de marché ne permettraient pas de réaliser la présente augmentation de capital, la Société entend poursuivre sa recherche de solutions de financements qui pourraient consister en l'émission d'obligations</p>			

		convertibles ou le recours à des tirages sur la ligne d'OCABSA Yorkville ¹ auxquels la société a accès à hauteur de 3,35 millions d'euros, étant précisé que ces OCABSA ont été suspendues à compter du 8 juin 2018 pour une durée de 3 mois maximum par décision du conseil du 28 mai 2018 et qu'elles arriveront à échéance en juillet 2019. Les tirages pouvant être effectués par la société sur ce programme d'OCABSA excèdent les besoins de financement de la société estimés pour les 12 prochains mois. La Société pourrait, à sa seule discrétion, envisager d'autres options de financement.
Section C – Valeurs mobilières		
C.1	Nature, catégorie et numéro d'identification des actions nouvelles	<p>Les actions nouvelles dont l'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris est demandée sont des actions ordinaires de même catégorie que les actions existantes de Safe Orthopaedics.</p> <p>Elles porteront jouissance courante et donneront droit, à compter de leur émission, à toutes les distributions décidées par Safe Orthopaedics à compter de cette date.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Code ISIN des actions existantes : FR0012452746 - Code LEI : 969500DG8YK9AV60FN03 - Mnémonique : SAFOR - Compartiment : C - Secteur d'activité : Equipements médicaux - Classification sectorielle ICB : 4535 – Equipements médicaux - Lieu de cotation : marché réglementé d'Euronext Paris (« Euronext Paris »)
C.2	Devise d'émission des Actions Nouvelles	Euro.
C.3	Nombre d'actions émises / Valeur nominale des actions	<p>Les titres de Safe Orthopaedics dont l'admission aux négociations sur Euronext Paris est demandée sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20.912.213 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euros chacune, à libérer intégralement lors de la souscription (ci-après les « Actions Nouvelles ») - En fonction de l'importance de la demande, le conseil d'administration pourra décider d'augmenter le nombre d'Actions Nouvelles à émettre dans la limite de 15%, soit à hauteur d'un maximum de 3.136.831 Actions Nouvelles supplémentaires d'une valeur nominale de 0,10 euros chacune, à libérer intégralement lors de la souscription, susceptibles d'être émises en cas d'exercice de la clause d'extension. La mise en œuvre de la clause d'extension est exclusivement destinée à satisfaire des ordres à titre réductible qui n'auraient pas pu être servis.
C.4	Droits attachés aux actions	<p>En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux Actions Nouvelles sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit au dividende ; - Droit de vote (étant précisé qu'un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées (quelle que soit leur catégorie) pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire) ; - Droit d'information des actionnaires ; - Droit préférentiel de souscription des titres de même catégorie ; et - Droit de participation à tout excédent en cas de liquidation. <p>Il est précisé que les Actions Nouvelles ne donneront pas le droit de vote à l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 28 juin 2018.</p>
C.5	Restriction imposée à la	Aucune clause statutaire ne limite la libre négociabilité des actions composant le capital de la Société.

	libre négociabilité des actions	
C.6	Demande d'admission à la négociation sur un marché réglementé	<p>Les Actions Nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Paris, dès leur émission prévue le 4 juillet 2018, sur la même ligne de cotation que les actions existantes.</p> <p>Aucune autre demande d'admission aux négociations sur un marché réglementé n'a été formulée par la Société.</p>
C.7	Politique en matière de dividendes	<p>Safe Orthopaedics n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.</p> <p>La priorité étant le financement de la croissance et du développement de Safe Orthopaedics, il n'est pas proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 28 juin 2018 de distribuer des dividendes au titre de l'exercice 2017.</p>

Section D – Risques

D.1	Principaux risques propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité	<p>Avant de prendre leur décision d'investissement, les investisseurs sont invités à prendre en considération les principaux facteurs de risques propres à la Société et à son activité..</p> <p>L'attention des investisseurs est tout particulièrement attirée sur les risques stratégiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les risques relatifs aux marchés sur lesquels intervient Safe Orthopaedics, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>les risques relatifs à l'existence de technologies alternatives et l'apparition de nouvelles technologies concurrentes.</i> ▪ <i>les risques relatifs à la taille très significative des concurrents de Safe Orthopaedics.</i> - les risques liés à l'activité de Safe Orthopaedics, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>les risques liés au déploiement commercial de Safe Orthopaedics :</i> <p>Safe Orthopaedics anticipe que les professionnels de santé n'utiliseront couramment ses produits que lorsqu'ils auront acquis la conviction, grâce à l'expérience des leaders d'opinion, que ses produits offrent des avantages ou constituent une alternative et/ou un complément pertinent aux équipements déjà existants sur le marché et dont ils maîtrisent à ce jour l'utilisation.</p> <p>Sans l'adhésion des professionnels de santé, le rythme de déploiement à grande échelle des produits développés par Safe Orthopaedics pourrait se trouver plus ou moins fortement ralenti, ce qui serait susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur Safe Orthopaedics, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.</p> ▪ <i>les risques liés au processus de fabrication des produits de Safe Orthopaedics :</i> <p>Safe Orthopaedics est dépendant de tiers pour son approvisionnement en certains matériaux nécessaires à la fabrication de ses produits et ne dispose pas encore de double source d'approvisionnement pour la fourniture de ses matières premières. Si Safe Orthopaedics rencontrait des difficultés dans l'approvisionnement de ces matériaux, ou n'était pas en mesure de maintenir ses accords d'approvisionnement en vigueur ou de nouer de nouveaux accords dans le futur, son activité, ses perspectives, sa situation financière, ses résultats et son développement pourraient en être significativement affectés ;</p> - les risques liés à l'organisation de Safe Orthopaedics, notamment :
------------	--	--

- *les risques liés à la gestion de la croissance interne de Safe Orthopaedics ;*

Dans le cadre de sa stratégie de développement, le Groupe va devoir recruter du personnel supplémentaire et développer ses capacités opérationnelles, ce qui pourrait fortement mobiliser ses ressources internes.

En particulier, le Groupe a l'intention de renforcer sa force de vente directe pour commercialiser ses produits en France, en Suisse (piloté depuis la France) et en Allemagne, et d'apporter un support à son réseau de distributeurs.

Le Groupe a également l'intention de renforcer son département « Global Marketing and Sales », afin d'accompagner plus efficacement ses commerciaux et ses distributeurs.

L'incapacité du Groupe à gérer sa croissance, ou des difficultés inattendues rencontrées pendant son expansion, pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière, son développement et ses perspectives.

- **les risques juridiques et financiers, notamment ;**

- *les risques liés à la réglementation applicable aux dispositifs médicaux développés par Safe Orthopaedics et à son évolution possible :*

Les produits de Safe Orthopaedics font l'objet d'une réglementation stricte et en constante évolution qui régit leur commercialisation. Ces contraintes réglementaires impactent fortement l'ensemble des activités du Groupe, développement, contrôle, fabrication et vente des produits.

- *les risques liés aux autorisations déjà obtenues ou aux processus en cours ;*

- La commercialisation des produits du Groupe en Europe nécessite l'obtention du marquage CE

Si les produits actuels ont déjà obtenu le marquage CE, les produits en cours de développement seront soumis à cette même réglementation et leur mise sur le marché pourrait être retardée par la non obtention dans les délais des certificats permettant le marquage CE. Une telle situation, si elle se produisait, serait susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives.

- Si le Groupe ne parvenait pas à obtenir le renouvellement des certificats nécessaires pour le marquage CE de ses produits existants dans les délais requis, la commercialisation de ses produits serait interrompue dans l'attente de l'obtention de ces certifications. Des démarches spécifiques peuvent être nécessaires afin de commercialiser les produits du Groupe dans d'autres pays

La mise sur le marché des produits médicaux dans d'autres pays nécessite des démarches spécifiques afin d'obtenir les autorisations nécessaires (notamment, en Russie, en Chine, au Japon et au Brésil).

L'incapacité pour le Groupe d'obtenir ou de maintenir pour ses produits les autorisations nécessaires pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives.

- *les risques liés au crédit d'impôt recherche*

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le Crédit d'Impôt Recherche comptabilisé par le Groupe s'est élevée à 214 K€, et à 285 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Le Groupe ne peut exclure que les services fiscaux remettent en cause les modes de calcul des dépenses de recherche et développement retenus par le

		<p>Groupe ou que le CIR soit remis en cause par un changement de réglementation ou par une contestation des services fiscaux alors même que le Groupe se conforme aux exigences de documentation et d'éligibilité des dépenses. Une telle situation pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats, la situation financière et les perspectives du Groupe.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>le risque de dilution induit par les instruments dilutifs existants ou découlant d'éventuelles augmentations de capital futures rendues nécessaire par la recherche de financements complémentaires</i> <p>Dans le cadre de la politique de motivation de ses dirigeants et employés, et des émissions d'obligation convertibles le Groupe a, depuis sa création, attribué des bons de souscription d'actions.</p> <p>L'exercice intégral de l'ensemble des instruments donnant accès au capital attribués et en circulation à la date du présent document permettrait la souscription de 5 743 630 actions nouvelles, dont 694 975 actions qui pourraient être émises par exercice des BSA en circulation, 1 044 899 actions qui pourraient être émises par exercice des BSPCE en circulation et 4 003 756 actions qui pourraient être émises par exercice des obligations convertibles en circulation.</p> <p>Ces actions nouvelles représenteraient une dilution potentielle d'environ 23% sur la base du capital existant à ce jour et d'environ 19% sur la base du capital dilué. La dilution en droit de vote serait de 16%.</p> <p>Il s'agit ici du nombre maximal d'actions pouvant être émis, sur la base de l'hypothèse de prix d'émission la plus basse possible (c'est-à-dire au nominal soit 0,10€).</p> <p>La Société pourrait procéder à l'avenir à l'émission ou l'attribution d'actions ou autres instruments financiers donnant accès au capital du Groupe dans le cadre de sa politique de motivation de ses dirigeants et salariés.</p> <p>En conséquence, toute attribution ou émission complémentaire entraînerait une dilution supplémentaire, potentiellement significative, pour les actionnaires du Groupe.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>le risque de liquidité</i> <p>Le Groupe pourra avoir besoin de renforcer ses fonds propres ou de recourir à des financements complémentaires afin d'assurer son développement.</p> <p>Historiquement, le Groupe a financé sa croissance par l'obtention d'avances remboursables de la part d'Oséo et de la Coface pour un montant de près de 1,2 M€ à fin décembre 2017, par voie d'augmentations de capital et par émission :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de bons de souscription d'obligations convertibles en actions (entièrement souscrites et converties) ; • d'obligations convertibles en actions mais n'a jamais eu recours à des emprunts bancaires ; • de bons de souscription d'actions. <p>Le Groupe a réalisé d'importants efforts de recherche et de développement depuis le début de son activité ainsi qu'en matière de ventes et marketing, ce qui a généré des flux de trésorerie opérationnels consolidés négatifs jusqu'à ce jour. La consommation nette de trésorerie générée par les activités opérationnelles et opérations d'investissement du Groupe s'est élevée respectivement à (5 934 K€) et (5 039 K€) pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2017.</p> <p>Par ailleurs, il est à noter que le niveau des besoins de financement du Groupe et leur échelonnement dans le temps dépendent d'éléments qui font l'objet d'une attention particulière du Groupe mais qui peuvent échapper à son contrôle tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des coûts et du cadencement des programmes de recherche et de développement ;
--	--	---

		<ul style="list-style-type: none"> • des coûts de préparation, de dépôt, de défense et de maintenance de ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle ; • des coûts et des délais pour l'obtention des autorisations réglementaires, y compris le temps de préparation des dossiers de demandes auprès des autorités compétentes ; • des coûts pour répondre aux développements technologiques et des marchés et pour assurer la fabrication et la commercialisation de ses produits ; et • de l'accroissement du rythme de déploiement commercial. <p>D'une manière générale, il se peut que le Groupe ne parvienne pas à se procurer des capitaux supplémentaires quand il en aura besoin, ou que ces capitaux ne soient pas disponibles à des conditions financières acceptables pour le Groupe. Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, le Groupe pourrait devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • retarder, réduire ou supprimer des programmes de recherches ; • obtenir des fonds par le biais d'accords de partenariat qui pourraient le contraindre à renoncer à des droits sur certaines de ses technologies ou certains de ses produits ; • accorder des licences sur ses technologies à des partenaires ou des tiers ; • conclure de nouveaux accords de collaboration qui pourraient être moins favorables pour lui que ceux qu'il aurait pu obtenir dans un contexte différent ; ou • limiter sa production ou son développement sur de nouveaux marchés. <p>De plus, dans la mesure où le Groupe lèverait des capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée. Le financement par endettement, dans la mesure où il serait disponible, pourrait par ailleurs comprendre des conditions restrictives pour le Groupe et les actionnaires de la Société.</p> <p>La réalisation de l'un ou de plusieurs de ces risques de liquidité pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.</p> <p>Par ailleurs, dans le cadre du contrat conclu avec le fonds Yorkville, tout événement suivant, s'il n'est pas résolu dans les 10 jours de sa survenance, est constitutif d'un :</p> <ul style="list-style-type: none"> • défaut de paiement par Safe Orthopaedics du principal dû au titre des OCA à sa date d'exigibilité ; • non-respect ou inexécution par Safe Orthopaedics de tout engagement qu'elle a pris au titre des OCA ; • défaut de paiement par Safe Orthopaedics du prix d'acquisition des OCA et des BSA qu'elle est tenue d'acquiescer en conséquence de son éventuelle incapacité d'émettre les actions devant être émises sur conversion des OCA et sur exercice des BSA ; • retrait de la cote sur Euronext Paris des actions de Safe Orthopaedics ou suspension de leur cotation (à l'exception de toute suspension temporaire à la demande de Safe Orthopaedics inférieure à cinq jours de bourse) ; • inexactitude ou tromperie matérielle des déclarations et garanties données par Safe Orthopaedics • défaut de paiement, autrement que de bonne foi, de toute dette financière ou garantie de dette financière de Safe Orthopaedics ou non-respect ou inexécution par Safe Orthopaedics de tout engagement qu'elle aurait pris au titre de ces dettes ou garanties, non contestées de bonne foi, qui entraînerait leur exigibilité anticipée ; • suspension ou arrêt volontaire par Safe Orthopaedics de tout ou partie de ses activités significatives, cession de tout ou partie de ses actifs significatifs, ouverture d'une procédure collective ou similaire à l'encontre de Safe Orthopaedics ; • condamnation au paiement par Safe Orthopaedics d'une somme supérieure à 250.000 euros, non susceptible d'appel ; • annonce publique d'un changement de contrôle de Safe Orthopaedics au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce ; et
--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> • non-respect par Safe Orthopaedics, ses filiales, mandataires sociaux, agents, employés ou conseils professionnels de toute loi relative à la corruption, à la lutte contre le blanchiment d'argent ou à des sanctions internationales.
D.3	Principaux risques propres aux Actions Nouvelles	<p>Les principaux facteurs de risques liés aux Actions Nouvelles figurent ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le marché des droits préférentiels de souscription pourrait n'offrir qu'une liquidité limitée et être sujet à une grande volatilité ; - les actionnaires qui n'exerceraient pas leurs droits préférentiels de souscription verraient leur participation dans le capital de la Société diluée ; - le prix de marché des Actions Nouvelles pourrait fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions émises sur exercice des droits préférentiels de souscription ; - la volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient fluctuer significativement ; - en cas d'exercice de la clause d'extension, les actionnaires qui n'auraient pas souscrit à titre réductible verraient leur participation dans le capital social de la Société diluée ; - des ventes d'actions de la Société ou de droits préférentiels de souscription pourraient intervenir sur le marché, pendant la période de souscription s'agissant des droits préférentiels de souscription, ou pendant ou après la période de souscription s'agissant des actions, et pourraient avoir un impact défavorable sur le prix du marché de l'action de la Société ou la valeur du droit préférentiel de souscription ; - en cas de baisse du prix du marché des actions de la Société, les droits préférentiels de souscription pourraient perdre de leur valeur ; et - l'émission ne fait pas l'objet d'un contrat de garantie. En conséquence, elle pourrait ne pas être réalisée si le montant des souscriptions reçues représentait moins des $\frac{3}{4}$ de l'émission décidée. Il est précisé toutefois que les engagements de souscription dans le cadre de l'émission représentent un montant de 6.295.000 euros, soit 75,26 % de l'émission.
Section E – Offre		
E.1	Montant total du produit de l'émission et estimation des dépenses totales liées à l'émission	<p>A titre indicatif, le produit brut, le produit net et l'estimation des dépenses liées à l'augmentation de capital seraient les suivantes :</p> <p>Produit brut de l'augmentation de capital : 8 364 885 € pouvant être porté à 9.619.618 € en cas d'exercice intégral par la Société de la clause d'extension</p> <p>Estimation des dépenses liées à l'augmentation de capital : 655.225 euros</p> <p>Produit net estimé de l'augmentation de capital : 7.709.659 euros pouvant être porté à 8.913.324 euros en cas d'exercice intégral par la Société de la clause d'extension.</p>
E.2a	Raisons de l'offre et utilisation du produit de l'émission	<p>L'émission par Safe Orthopaedics des Actions Nouvelles est destinée à fournir à Safe Orthopaedics des moyens supplémentaires principalement pour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. renforcement de l'activité directe en France, Allemagne et Royaume Uni (65%) à travers des investissements matériels, immatériels et le financement de l'exploitation et du développement de Safe Orthopaedics et ses filiales 2. lancement d'études marketing structurante pour appuyer la force commerciale (20%) 3. développement de nouveaux produits afin de compléter la gamme (15%) <p>En cas de réalisation à 75% de l'augmentation de capital, les proportions d'allocation des fonds mentionnées ci-dessus resteront inchangées. Les montants alloués par objectifs seront simplement diminués proportionnellement au montant levé (le développement commercial sera notamment moins important).</p>

<p>E.3</p>	<p>Modalités et conditions de l'offre</p>	<p>Les modalités et conditions de l'offre sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'Actions Nouvelles à émettre : <p>Emission de 20.912.213 Actions Nouvelles, pouvant être portée à 24.049.044 Actions Nouvelles en cas d'exercice de la clause d'extension.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prix de souscription : <p>0,40 euros par Action Nouvelle (0,10 euros de valeur nominale et 0,30 euros de prime d'émission)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jouissance des Actions Nouvelles <p>Les Actions Nouvelles porteront jouissance courante et donneront droit, à compter de leur émission, à toutes les distributions décidées par Safe Orthopaedics à compter de cette date.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit préférentiel de souscription : <p>La souscription des Actions Nouvelles sera réservée, par préférence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux porteurs d'actions existantes enregistrées comptablement sur leur compte-titres à l'issue de la journée comptable du 13 juin 2018 qui se verront attribuer des droits préférentiels de souscription le 14 juin 2018 ; et - aux cessionnaires de droits préférentiels de souscription. <p>Les titulaires de droits préférentiels de souscription pourront souscrire, à compter du 18 juin 2018 et jusqu'à la clôture de la période de souscription, soit le 27 juin 2018 inclus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à titre irréductible, par exercice de leurs droits préférentiels de souscription, à raison de 7 Actions Nouvelles de 0,10 euros de valeur nominale chacune pour 8 actions existantes possédées (8 droits préférentiels de souscription permettront de souscrire à 7 Actions Nouvelles au prix de 0,40 euros par action), sans qu'il soit tenu compte des fractions ; et/ou - à titre réductible, le nombre d'Actions Nouvelles qu'ils désireraient en sus de celui leur revenant du chef de l'exercice de leurs droits à titre irréductible. <ul style="list-style-type: none"> - Détachement et cotation des droits préférentiels de souscription <p>Les droits préférentiels de souscription seront détachés le 14 juin 2018 et négociables sur Euronext Paris du 14 juin 2018 jusqu'à la clôture de la période de négociation des droits préférentiels de souscription, soit jusqu'au 25 juin 2018 inclus à l'issue de la séance de bourse, sous le code ISIN FR0013342730.</p> <p>En conséquence, les actions existantes seront négociées ex-droit à compter du 14 juin 2018.</p> <p>Les droits préférentiels détachés des actions auto-détenues de la Société à la date du Prospectus seront mis en vente sur le marché avant la fin de la période de négociation des droits préférentiels de souscription, conformément aux dispositions de l'article L.225-210 du Code de commerce.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valeur théorique du droit préférentiel de souscription <p>0,0521 € (sur la base du cours de clôture de l'action Safe Orthopaedics le 8 juin 2018 soit 0,51 €. Le prix de souscription des Actions Nouvelles fait apparaître une décote de 12,79 % par rapport à la valeur théorique de l'action ex-droit.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suspension de la faculté d'exercice des BSA et BSPCE et de conversion des OCA <p>La faculté d'exercice des BSA et des BSPCE dont la période d'exercice est en cours, ainsi que la faculté de conversion des OCA, ont été suspendues à compter du 8 juin 2018 et</p>
-------------------	--	---

jusqu'au plus tard au 8 septembre 2018 à 23H59 inclus, conformément aux dispositions légales et réglementaires. Cette suspension a fait l'objet de la publication d'une notice au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) le 1^{er} juin 2018, conformément à l'article R.225-133 du Code de commerce.

La reprise de la faculté d'exercice et de conversion des BSA, des BSPCE et des OCA sera fixée par le Directeur général à l'intérieur de la période susvisée de trois mois et fera l'objet d'une nouvelle publication au BALO.

- **Ajustement des droits des titulaires de BSPCE et porteurs de BSA et OCA**

Les droits des titulaires de BSPCE et des porteurs de BSA et d'OCA qui n'auraient pas exercé leurs droits au plus tard le 7 juin 2018 à 23H59 inclus seront respectivement préservés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux stipulations de leurs contrats d'émission ou plans respectifs.

- **Engagements et intentions de souscription**

A la date du visa sur le Prospectus, la Société a connaissance des engagements de souscription mentionnés ci-après.

▪ **Intentions de souscription des actionnaires ou des membres de ses organes d'administration ou de direction**

- IDINVEST Partners, actionnaire de la Société qui détient à ce jour 2 731 655 actions (représentant 11,43 % du capital), a fait part de son engagement de souscrire en numéraire à la présente émission un montant total maximum de 500 000€ par exercice à titre irréductible de 1 428 572 DPS donnant droit à la souscription de 1 250 000 Actions Nouvelles soit 500 000 € représentant 5,20 % du montant de l'émission totale, dans la limite d'un prix de souscription maximum de 0,40 euros par action et à céder au plus tard 5 jours après l'ouverture de la période de négociation les DPS dont il n'aurait pas besoin et nécessaires à la réalisation de l'augmentation de capital au prix de 0,0001€ par DPS.
- Monsieur Alain Coudray, Président du conseil d'administration qui ne détient à ce jour aucune action, a fait part de son intention de souscrire en numéraire à la présente émission un montant total de 10 000€ par exercice à titre irréductible de DPS pouvant être acquis auprès d'actionnaires historiques à un prix symbolique de 0,0001 euros par DPS, et le cas échéant à titre réductible. Monsieur Pierre Dumouchel, Directeur Général et actionnaire de la Société qui détient à ce jour 272 727 actions (représentant 1,14 % du capital), a fait part de son engagement de souscrire en numéraire à la présente émission un montant total maximum de 10 000 € par exercice à titre irréductible de 28 572 DPS donnant droit à la souscription de 25 000 Actions Nouvelles soit 10 000 € représentant 0,10 % du montant de l'émission totale dans la limite d'un prix de souscription maximum de 0,40 euros par action et à céder au plus tard 5 jours après l'ouverture de la période de négociation les DPS dont il n'aurait pas besoin et nécessaires à la réalisation de l'augmentation de capital au prix de 0,0001€ par DPS.
- La somme des engagements de souscription des principaux actionnaires et des dirigeants mandataires sociaux s'élève à 520 000 € **soit 1 300 000 Actions Nouvelles représentant 5,40 % de l'émission.**

▪ **Intentions de souscription d'investisseurs tiers**

- **Intention de souscription d'investisseurs tiers au moyen d'acquisitions de DPS**
- KISCO CO qui ne détient à ce jour aucune action de la Société, s'est engagé à souscrire en numéraire à la présente émission un montant total maximum de 1,5 millions d'euros par exercice à titre irréductible de DPS pouvant être acquis auprès d'actionnaires historiques à un prix symbolique de 0,0001 euros par DPS, et le cas échéant à titre réductible, étant précisé que la participation de KISCO CO ne pourra pas représenter plus de 10% du capital de la Société post augmentation de capital.

Par ailleurs, KISCO CO s'est réservé la possibilité de solliciter un poste de censeur, une fois expirée la période de validation du premier produit ayant obtenu

l'autorisation de mise sur le marché au Japon, cette période étant de 12 mois à compter de l'obtention de cette même autorisation.

- KEREN FINANCE qui ne détient à ce jour aucune action de la Société, s'est engagé à souscrire en numéraire à la présente émission un montant total maximum de 1,5 millions d'euros (1 250 000 euros pour le fonds Keren Essentiels et 250 000 euros pour le fonds Keren Perspective) par exercice à titre irréductible de DPS pouvant être acquis auprès d'actionnaires historiques à un prix symbolique de 0,0001 euros par DPS, et le cas échéant à titre réductible, dans la limite d'un prix de souscription maximum de 0,40 euros par action hors prix d'acquisition des DPS.
- OSTRUM ASSET MANAGEMENT qui ne détient à ce jour aucune action de la Société, s'est engagé à souscrire en numéraire à la présente émission un montant total maximum de 1 million d'euros par exercice à titre irréductible de DPS pouvant être acquis auprès d'actionnaires historiques à un prix symbolique de 0,0001 euros par DPS, et le cas échéant à titre réductible, dans la limite d'un prix de souscription maximum de 0,40 euros par action hors prix d'acquisition des DPS.
- BRIGHT CAP SICAV SA – SELECTION V ZEN qui ne détient à ce jour aucune action de la Société, s'est engagé à souscrire en numéraire à la présente émission un montant total maximum de 75 000 euros par exercice à titre irréductible de DPS acquis auprès d'actionnaires historiques à un prix symbolique de 0,0001 euros par DPS, et le cas échéant à titre réductible, dans la limite d'un prix de souscription maximum de 0,40 euros par action hors prix d'acquisition des DPS.
 - o **Intentions de souscription libres d'investisseurs tiers (par répartition du Conseil d'administration à l'issue de la période de souscription)**

Les investisseurs ci-dessous, qui se sont engagés à souscrire selon répartition du Conseil à l'issue de la période de souscription seront rémunérés par une commission d'un montant égal à 5% du montant de leur engagement, indépendamment de la souscription effective, dont le montant total s'élève à 85 000 €.

- NYENBURGH HOLDING B.V. qui ne détient à ce jour aucune action de la Société, s'est engagé à souscrire les actions qui n'auraient pas été souscrites à l'issue de la période de souscription et pour un montant total de 1 million d'euros. Il sera rémunéré par une commission d'un montant égal à 5% de son engagement indépendamment de la souscription effective.
- AURORE INVEST FUND qui ne détient à ce jour aucune action de la Société, s'est engagé à souscrire les actions qui n'auraient pas été souscrites à l'issue de la période de souscription et pour un montant total de 200 000 euros. Il sera rémunéré par une commission d'un montant égal à 5% de son engagement indépendamment de la souscription effective.
- GROSVENOR FINANCIAL ASSET MANAGEMENT LIMITED. qui ne détient à ce jour aucune action de la Société, s'est engagé à souscrire les actions qui n'auraient pas été souscrites à l'issue de la période de souscription et pour en numéraire à la présente émission un montant total de 500 000 euros. Il sera rémunéré par une commission d'un montant égal à 5% de son engagement indépendamment de la souscription effective.

Nom	Total
KISCO CO	1 500 000€
KEREN FINANCE	1 500 000€
OSTRUM ASSET MANAGEMENT	1 000 000 €
BRIGHT CAP SICAV SA	75 000 €
NYENBURGH HOLDING B.V	1 000 000€
AURORE INVEST FUND	200 000 €
GROSVENOR	500 000 €
Total	5 775 000€
% par rapport au montant total de l'Emission	69,04%

L'ensemble de ces engagements correspond à des souscriptions en numéraire.

Résumé des engagements de souscription

La somme des engagements de souscription des principaux actionnaires et des investisseurs tiers s'élève à 6.295.000 € représentant 75,26 % de l'émission.

Le tableau ci-dessous expose les reclassements de droits préférentiels de souscription. Il ne tient pas compte des engagements qui pourraient être servis par le Conseil d'administration après la période de souscription correspondant à un montant de 1 700 000 €.

	Invest.	Nombre de DPS Détenus	Montant engagement de souscription (€)	Total actions souscrites	Nb Actions à titre irréductible	Nb Actions à titre réductible	DPS exercés	DPS cédés	Demande totale DPS	DPS acquis à à 0,0001€	DPS à acquérir sur le marché
Actionnaires	Kurma	5 315 130			0			5 315 130			
	IdInvest	2 731 655	500 000	1 250 000	1 250 000		1 428 572	1 303 083			
	DeMane	567 721			0			567 721			
	Petit	509 000			0			509 000			
	Droulout	250 000			0			250 000			
	Dumouchel	272 727	10 000	25 000	25 000		28 572	244 155			
Investisseurs	Kisco Co		1 500 000	3 750 000	3 436 581	313 419			4 285 715	3 007 009	1 278 706
	Keren		1 500 000	3 750 000	3 436 581	313 419			4 285 715	3 007 009	1 278 706
	Ostrum		1 000 000	2 500 000	2 291 053	208 947			2 857 143	2 004 672	852 471
	V Zen		75 000	187 500	171 828	15 672			214 286	150 350	63 936
	M. Coudray		10 000	25 000	22 910	2 090			28 572	20 047	8 525
	TOTAL	9 646 233	4 595 000	11 487 500	10 633 953	853 547	1 457 144	8 189 089	11 671 431	8 189 087	3 482 344

Taux de couverture	70,16%		
--------------------	--------	--	--

La Société n'a pas connaissance d'engagements d'autres actionnaires ou tiers quant à leur participation à la présente augmentation de capital.

Ces investisseurs tiers sont susceptibles de ne pas être en mesure de réaliser la totalité de leurs engagements si l'ensemble des actionnaires exercent leurs droits préférentiels de souscription.

Ils devront faire leur affaire de l'acquisition de droits préférentiels de souscription pour assurer ces engagements de souscription.

Kurma Biofunds, IdInvest Partners et Messieurs Pierre Dumouchel, DeMane, Petit et Droulout ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils sont disposés à céder à des investisseurs tiers, leurs droits préférentiels de souscription non exercés à un prix symbolique de 0,0001 € pour faciliter l'entrée de nouveaux actionnaires.

En dernier ressort, si les souscriptions à titre irréductible et le cas échéant à titre réductible n'ont pas absorbé la totalité de l'augmentation de capital, le Directeur Général, agissant sur subdélégation du Conseil d'Administration aura la possibilité de leur allouer des titres non souscrits conformément aux dispositions de l'article L225-134 du code de commerce.

A la date du Prospectus, la Société n'a pas connaissance des intentions de ses autres actionnaires.

Clause d'extension

L'émission pourra, selon décision du Directeur Général agissant sur subdélégation du conseil d'administration, être portée à un nombre maximum de 24.049.044 actions en cas d'exercice intégral de la clause d'extension par l'émission de 3.136.831 Actions Nouvelles complémentaires. Le montant total de l'émission serait alors de 9.616.618 euros

correspondant au produit du nombre d'Actions Nouvelles émises, soit 24.049.044 Actions Nouvelles, multiplié par le prix de souscription d'une Action Nouvelle, soit 0,40 euros.

Garantie

L'émission des Actions Nouvelles ne fait pas l'objet d'un contrat de garantie. Il est toutefois à noter que l'augmentation de capital fait l'objet d'engagements de souscription portant sur 75,26% du montant de l'émission.

La Société conclura un contrat de placement avec Louis Capital Markets UK LLP agissant en qualité de Chef de File et Teneur de Livre.

Pays dans lesquels l'augmentation de capital sera ouverte au public

L'offre sera ouverte au public uniquement en France.

Restrictions applicables à l'offre

La diffusion du Prospectus, la vente des actions et/ou des droits préférentiels de souscription et la souscription des Actions Nouvelles peuvent dans certains pays, y compris les États-Unis d'Amérique, faire l'objet d'une réglementation spécifique.

Procédure d'exercice du droit préférentiel de souscription

Pour exercer leurs droits préférentiels de souscription, les titulaires devront en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier habilité à tout moment entre le 18 juin 2018 et le 27 juin 2018 inclus et payer le prix de souscription correspondant.

Les droits préférentiels de souscription non exercés seront caducs de plein droit à la fin de la période de souscription, soit le 27 juin 2018 à la clôture de la séance de bourse.

Les droits préférentiels de souscription ne pourront être exercés qu'à concurrence d'un nombre de droits préférentiels de souscription permettant la souscription d'un nombre entier d'Actions Nouvelles. Les actionnaires ou cessionnaires de leurs droits qui ne posséderaient pas, au titre de la souscription à titre irréductible, un nombre suffisant de droits préférentiels de souscription, pour obtenir un nombre entier d'Actions Nouvelles devront faire leur affaire de l'acquisition sur le marché du nombre de droits préférentiels de souscription nécessaires à la souscription d'un nombre entier d'Actions Nouvelles, la Société ne reconnaissant qu'un seul propriétaire pour chaque action.

Les droits préférentiels de souscription formant rompus pourront être cédés sur Euronext Paris pendant la période de négociation des droits préférentiels de souscription.

Intermédiaires financiers

Actionnaires au nominatif administré ou au porteur : les souscriptions seront reçues jusqu'au 27 juin inclus auprès de leur intermédiaire habilité agissant en leur nom et pour leur compte.

Actionnaires au nominatif pur : les souscriptions seront reçues jusqu'au 27 juin inclus auprès de Caceis Corporate Trust (14 rue Rouget de Lisle – 92130 Issy-les-Moulineaux) mandaté par Safe Orthopaedics, pour les actions conservées sous la forme nominative pure.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront centralisés auprès de Caceis Corporate Trust qui sera chargé d'établir le certificat de dépôt des fonds constatant la réalisation de l'augmentation de capital.

Chef de file, teneur de livre

Louis Capital Markets UK LLP
130 Wood Street 4th Floor
London EC2V 6DL

Conseil de la Société

Midcap Partners, 42, rue Washington, Paris 75008, France.

Calendrier indicatif	
1 ^{er} juin 2018	Publication au BALO de l'avis de suspension de l'exercice des BSPCE et BSA et de la conversion des OCA
8 juin 2018	Début du délai de suspension de l'exercice des BSPCE et des BSA et de la conversion des OCA
11 juin 2018	Décision du Directeur général agissant sur subdélégation du Conseil d'administration, de réaliser une augmentation de capital dans le cadre de la délégation consentie par l'Assemblée Générale
11 juin 2018	Visa de l'AMF sur le Prospectus
12 juin 2018	Diffusion d'un communiqué : - annonçant l'obtention du visa sur le Prospectus et les modalités de mise à disposition du Prospectus - décrivant les principales caractéristiques de l'augmentation de capital Diffusion par Euronext de l'avis d'émission
13 juin 2018	Publication au BALO de l'avis d'information aux titulaires de BSPCE et aux porteurs de BSA et d'OCA
14 juin 2018	Détachement et début des négociations des droits préférentiels de souscription sur le marché Euronext Paris
18 juin 2018	Ouverture de la période de souscription
25 juin 2018	Fin de la cotation des droits préférentiels de souscription.
26 juin 2018 à 00H00	<i>Record date</i> de l'assemblée générale des actionnaires
27 juin 2018	Clôture de la période de souscription
28 juin 2018	Assemblée générale des actionnaires de la Société statuant sur les comptes de l'exercice 2017
4 juillet 2018	Centralisation des souscriptions Date d'exercice éventuel de la clause d'extension par la Société Diffusion d'un communiqué de la Société annonçant le résultat des souscriptions Diffusion par Euronext de l'avis d'admission des Actions Nouvelles indiquant le montant définitif de l'augmentation de capital et indiquant le barème de répartition pour les souscriptions à titre réductible Émission des Actions Nouvelles
6 juillet 2018	Règlement-Livraison des Actions Nouvelles Admission des Actions Nouvelles aux négociations sur Euronext Paris

E.4	Intérêts pouvant influencer sensiblement sur l'émission	<p>Louis Capital Markets UK LLP, Chef de File et Teneur de Livre de l'émission, et/ou certains de ses affiliés ont rendu et/ou pourront rendre dans le futur diverses prestations de services bancaires, financiers, d'investissement, commerciaux et autres à la Société ou au Groupe, à leurs actionnaires ou à leurs mandataires sociaux, dans le cadre desquels ils ont reçu ou pourront recevoir une rémunération.</p> <p>Les intentions de souscription des membres du Conseil d'administration de la Société, ou des actionnaires de la Société représentés à celui-ci, sont décrites ci-dessus.</p>
E.5	Personne ou entité offrant de vendre des actions / Conventions de blocage	<p>Personne ou entité offrant de vendre des actions</p> <p>En application de l'article L.225-206 du Code de commerce, la Société ne peut souscrire ses propres actions. Les droits préférentiels de souscription détachés des actions auto-détenues de la Société seront cédés sur le marché avant la fin de la période de négociation des droits préférentiels de souscription dans les conditions de l'article L.225-210 du Code de commerce.</p> <p>Engagement d'abstention de la Société</p> <p>De la date du visa de l'AMF sur le Prospectus et jusqu'à la fin d'une période expirant 180 jours calendaires suivant la date de règlement livraison de l'augmentation de capital la Société s'est engagée envers le Chef de File et Teneur de Livre, notamment, à ne pas procéder à une quelconque émission, offre, cession ou promesse de cession, ni à disposer d'une quelconque autre manière d'actions de la Société ou d'autres titres donnant droit ou pouvant donner droit immédiatement ou à terme, à une quotité de son capital, ni à conclure aucune opération ayant un effet économique équivalent.</p> <p>Cet engagement est consenti sous réserve des exclusions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toute opération effectuée dans le cadre du programme de rachat d'actions conformément aux dispositions légales et réglementaires ainsi qu'aux règles de marché applicables ; - Les titres susceptibles d'être émis, offerts ou cédés (tels que notamment les bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprises, les bons de souscription d'actions, les attributions gratuites d'actions) aux salariés, mandataires sociaux ou consultants de la Société et des sociétés de son groupe dans le cadre de plans à venir autorisés à la date des présentes ou qui seront autorisés par l'assemblée générale de la Société. <p>Engagement de conservation d'investisseurs tiers</p> <p>La société Kisco Co Ltd, investisseur tiers, a souscrit un engagement de conservation, sous réserve de certaines exceptions usuelles, portant sur la totalité des actions qu'elle souscritra lors de la présente augmentation de capital et qui expirera à la première des dates suivantes (i) le 30 juin 2019 ou (ii) la date de résiliation effective de l'accord de distribution conclu avec la Société le 8 juin 2018 (« Commercialization and Distribution Rights Agreement »), étant précisé que Kisco Co Ltd s'est en outre engagée, pendant une période de six mois suivant la première des deux dates mentionnées ci-dessus, à ne pas transférer de bloc d'actions d'une manière qui pourrait affecter significativement le cours de l'action Safe Orthopaedics.</p>
E.6	Montant et pourcentage de dilution	<p>Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres</p> <p>A titre indicatif, l'incidence de l'émission des Actions Nouvelles sur la quote-part des capitaux propres consolidés part du Groupe par action au 31 décembre 2017 serait la suivante :</p>

		Quote-part des capitaux propres consolidés par action au 31/12/2017		
		Base non diluée (1)	Base diluée (2)	
		Avant émission des Actions Nouvelles	0,04 €	0,04 €
		Après émission de 20.912.213 Actions Nouvelles (réalisation de l'augmentation de capital à 100%)	0,21 €	0,19 €
		Après émission de 24.049.044 Actions Nouvelles (réalisation de l'augmentation de capital à 100%) et utilisation intégrale de la clause d'extension	0,22 €	0,20 €
		Après émission des Actions Nouvelles en cas de limitation du montant de l'émission à 75%	0,19€	0,16€
<p>(1) Sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 31 décembre 2017 après déduction du nombre d'actions auto-détenues, soit 70.349 actions.</p> <p>(2) Sur la base d'un capital totalement dilué, c'est-à-dire en prenant pour hypothèse que l'ensemble des BSA et BSPCE sont exercés et que l'ensemble des OCA sont converties en actions, soit un nombre d'actions potentiel au 31 décembre 2017 de 5.604.630 actions (sans tenir compte de l'ajustement des droits des titulaires de BSA, BSPCE et OCA qui pourraient résulter de l'émission des Actions Nouvelles). Le calcul de l'augmentation potentielle de capitaux propres résultant de la conversion des OCA non encore converties au 31 décembre 2017 est réalisé sur la base du nombre d'OCA converties de 4.003.756, et des cours de conversion constatés.</p>				
<p>Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire</p> <p>A titre indicatif, l'incidence de l'émission des Actions Nouvelles sur la situation de l'actionnariat au 31 décembre 2017 serait la suivante :</p>				
		Participation de l'actionnaire en % au 31 décembre 2017		
			Base non diluée (1)	Base diluée (2)
		Avant émission des Actions Nouvelles provenant de l'augmentation de capital	100,00 %	80,62%
		Après émission de 20.912.213 Actions Nouvelles (réalisation de l'augmentation de capital à 100%)	53,33 %	58,64 %
		Après émission de 24.049.044 Actions Nouvelles (réalisation de l'augmentation de capital à 100%) et utilisation intégrale de la clause d'extension	49,84 %	55,21%
		Après émission des Actions Nouvelles en cas de limitation du montant de l'émission à 75%	60,38 %	65,40 %
<p>(1) Sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 31 décembre 2017 après déduction du nombre d'actions auto-détenues, soit 70.349 actions</p> <p>(2) Sur la base d'un capital totalement dilué, c'est-à-dire en prenant pour hypothèse que l'ensemble des BSA et BSPCE sont exercés et que l'ensemble des OCA sont converties en actions, soit un nombre d'actions potentiel au 31 décembre 2017 de 5.604.630 actions (sans tenir compte de l'ajustement des droits des titulaires de BSA, BSPCE et OCA qui pourraient résulter de l'émission des Actions Nouvelles).</p>				
E.7	Dépenses facturées aux investisseurs par l'émetteur	Sans objet.		